Norme applicable pour l’exécution des pieux

Version logicielle : Semelle BA sur pieux EC2 version 2.0

Commentaire :

Il s’agit de pieux en béton armé conforme aux disposition de la NF EN 1536 Pieux forés ou de la NF EN 12699 Pieux avec refoulement du sol.

Pour la NF EN 1536 :

* Elle s’applique aux pieux de section circulaire et aux barrettes de section rectangulaire, en T ou en L bétonnés en une seule opération.
* Elle concerne :
  + Les pieux forés ayant un rapport profondeur/largeur supérieur à 5
  + Les pieux ayant un diamètre compris entre 0,3 m et 3,0 m
  + Les barrettes
  + Les pieux et les barrettes à éléments structurels préfabriqués circulaire dont la plus petite dimension est supérieure à 0,3 m.
* Elle couvre la réalisation :
  + Des pieux forés isolées
  + Des groupes de pieux forés
  + Des parois réalisées avec des pieux sécants, contigus ou espacés.
  + Les pieux peuvent être en béton armé, en béton non armé, en béton armé avec des armatures spéciales (profilés ou tubes en acier) ou constitués d’éléments préfabriqués en béton.

Les pieux réalisés à la tarière creuse dépendent de l’EN 1536.

Pour la NF EN 12699 :

* Ces pieux sont mis en place dans le terrain sans forage ni excavation de sol. Ils sont foncés dans le terrain par battage, vibrage, vissage ou combinaison de ces méthodes. Ils peuvent être en acier, en béton, en bois, en coulis….
* La norme s’applique en particulier aux pieux préfabriqués en béton, aux pieux exécutés en place avec tubage temporaire ou permanent.
* Elle couvre :
  + Les pieux isolés
  + Les groupes de pieux
  + Les palplanches en béton

Dernière mise à jour : 16 aout 2024

Bibliographie :

* EN 1992-1-1 :2005 AC2008 AC2010 et Annexe Nationale 2015
* Cours Eurocode – Janvier 2008 - Mr THONIER
* Calcul des structures en béton – JM PAILLE - Edition EYROLLES - 2ième Edition